FRC 4685
Case
FRC
1741

TRÈS-HUMBLES REPRÉSENTATIONS A MM. LES DÉPUTÉS DU TIERS-ÉTAT,

PAR M. DELACROIX, Avocat au Parlement.

SAGES Députés, auriez-vous le malheur de méconnoître vos droits & votre existence? Une vaine formalité suspendroit-elle vos travaux, & tromperoit-elle l'espoir des Citoyens qui vous ont confié leur défense?

Celui d'entre vous qui, le premier, a dit que *le Tiers-Etat étoit la Nation, moins le Clergé & la Noblesse*, auroit-il abandonné une si grande vérité? Eh! que vous importe que les Représentans de trois ou quatre cens mille hommes croient ne pas devoir vous communiquer leurs pouvoirs? Faut-il

THE NEWBERRY LIBRARY

pour cela vous condamner à l'inaction? Oubliez, si vous le voulez, que vous avez près de la chambre où vous êtes réunis des Hommes qui se disent aussi Députés de deux classes de Citoyens. Embrassez de vos regards toute la France, rempliſſez, à vous seuls, & le vœu du Souverain & celui de ses Sujets.

Qu'il sorte de votre conception un plan de constitution si sage que vos rivaux rougissent de n'avoir pas eu part à ce bel ouvrage. Ils ont déclaré renoncer au privilege pécuniaire, prenez acte de cette déclaration, & formez un cadastre général. Etablissez un impôt uniforme en raison de la valeur actuelle de toutes les terres du Royaume, mettez dans la classe des plus productives, les parcs, les jardins somptueux.

Etendez sur le peuple un pouvoir bienfaisant, n'exigez du journalier qu'une taxe si légere qu'il voie seulement en elle la preuve honorable qu'il est compté pour citoyen. Faites-vous communiquer les comptes des Départemens, & après avoir pesé dans votre sageſſe ce qui appartient à la dignité du Trône, à la représentation royale, à la défense de nos frontieres, à la sûreté intérieure de l'Etat, à la protec-

tion de notre commerce maritime, & de nos colonies, à l'encouragement de nos manufactures & des arts, à l'administration de la Justice, à la récompense des véritables services retranchez toutes les dépenses superflues, réformez tous les abus; votre Souverain vous y invite par l'organe de son Ministre.

N'abusez pas de la foiblesse des deux Ordres qui se sont séparés de vous; songez qu'il existe dans leur sein de généreux Membres animés du même esprit que vous, & qui sont retenus par l'ascendant du nombre. Montrez-vous les Protecteurs du Gentilhomme qui réside dans ses campagnes, & éleve sa famille en cultivant le domaine que lui ont transmis ses ancêtres. Loin d'accabler du poids de l'impôt le modeste Pasteur, améliorez son sort en sollicitant la réunion de plusieurs Cures, qui laissent leurs Ministres oisifs & presque solitaires.

Garantissez les Habitans des Villes de l'arbitraire des Taxateurs de la Capitation; prevenez les troubles, les séditions par de sages Réglemens sur le commerce des bleds; que des magasins établis dans toutes les Généralités, & qui se correspondront soient les thermometres du prix de cette

denrée, si nécessaire à l'homme & reglent la mesure de l'exportation.

Je n'ignore pas combien il seroit important que les trois Ordres n'en fissent qu'un seul, qu'ils concouruſſent d'un commun accord à la prospérité de la chose publique ; mais pouvez-vous espérer que les vanités, que l'amour des distinctions s'effaceront en un instant du cœur des hommes habitués à s'y complaire ?

Si vous n'êtes, comme j'aime à le croire, animés que du desir de faire le bien, n'êtes-vous pas en assez grand nombre pour l'opérer ? Jusqu'à présent votre conduite est à l'abri de tous reproches, de toute censure ; vous avez attendu pour vérifier vos pouvoirs que votre assemblée fût complette ; mais aujourd'hui que les Députés des Provinces & de la Capitale sont venus se réunir à vous, & vous fortifier, quel prétexte pourriez-vous alléguer pour suspendre l'œuvre du bonheur public ? Craignez, craignez les ennemis de la Nation, ils ne redoutent que votre activité ; ils jouissent de votre repos ; ils vont semant la division dans les Ordres pour les affoiblir ; ils voudroient les voir, pour ainsi dire, paralysés par l'égoïsme, afin d'inspirer au Souverain la funeste intention de les dissoudre. Eh,

qu'auriez-vous à répondre au Roi ſi, entouré de ſon cortege, il venoit un jour au milieu de votre Aſſemblée vous faire entendre ces paroles : « Je vous ai réunis de » toutes les parties de mon Royaume pour » travailler à la félicité de mon Peuple, » pour connoître par vous le véritable » vœu de mes Provinces, pour recevoir » des lumieres ſupérieures à celles de mes » Miniſtres & de mon Conſeil : au lieu de » ſeconder une volonté ſi généreuſe, ſi » paternelle ; vous avez, ſans égard aux » beſoins preſſans de mes Sujets, conſumé » un tems précieux dans une orgueilleuſe » inaction. Mes campagnes ſont privées » d'un grand nombre de leurs Paſteurs, » mes Tribunaux de leurs premiers Magiſ- » trats, mes Villes des principaux Agens » du commerce ; puiſque vous trompez » mon attente, je ne veux pas ſouffrir plus » long-tems une oiſiveté funeſte, remettez- » moi ces cahiers dont vous êtes porteurs, » je verrai ce que je dois en adopter ; » j'aurai ſeul l'honneur de reſtaurer l'Em- » pire François, & d'y répandre l'ordre & » la ſécurité. »

Oui, ſages Députés, tremblez que le Monarque n'apparoiſſe au milieu de vous reſplendiſſant de ſon autorité, & qu'il ne

vous dissipe comme le soleil écarte les nuages formés des émanations qu'il avoit lui-même attirées. Alors que deviendrez-vous ? De quel œil serez-vous envisagés par vos Commettans ?

En faisant retentir dans votre Assemblée cette terrible vérité ; je le sais, je m'expose à la haine des hommes qui tirent toute leur véhémence du seul desir de se distinguer ; mais je suis soutenu par l'amour du bien public : c'étoit lui qui m'inspiroit lorsque j'ai rédigé *mon Mémoire sur le travail préliminaire des Etats-Généraux* : c'est encore lui qui m'enhardit à mêler mes pensées à vos délibérations.

Je n'ai pas, je le sais, l'honneur d'être Député ; je puis, à l'exemple de ce sage de la Grece, me réjouir de ce qu'il a été trouvé dans la Ville que j'habite vingt Citoyens plus dignes que moi de défendre les intérêts de la Nation, mais je n'en suis pas moins *Partie* dans l'affaire qui s'agite, & à ce titre, j'ai le droit de plaider ma cause.

Je soutiens donc que si l'on opine *par têtes*, il sortira d'une Assemblée, d'abord orageuse, une bonne constitution & de sages Réglemens.

Je soutiens encore que si l'on opine *par*

Ordre, le Tiers-Etat peut à lui seul former le plan de cette bonne constitution, & de ces sages Réglemens, que l'Ordre du Clergé, d'après sa composition actuelle, y adhérera, à la grande pluralité des suffrages.

Que l'Ordre de la Noblesse, quand bien même le plus grand nombre qui le compose refuseroit d'y acquiescer, finira par être entraîné, & par l'opinion publique, & par l'empire de la raison, & par le sentiment de l'honneur.

Nous demandons sans cesse à nos Représentans une nouvelle constitution, qu'ils commencent donc par se constituer eux-mêmes, & qu'ils travaillent ensuite à régénérer la Monarchie Françoise, à la purifier de tous ses abus; elle est, dans ce moment, comme un palais antique qui penche vers sa ruine; des ingénieurs, des architectes, des entrepreneurs sont appellés pour en réparer les fondemens, & le rendre plus habitable; si ces trois ordres d'Artistes & d'Ouvriers se réunissent pour donner leur avis & agir de concert, l'ouvrage sera mieux fait & plutôt achevé; mais s'ils se divisent, & ne veulent pas ensuite travailler séparément, l'édifice dépérira, & finira peut-être par s'écrouler, à moins que pour préve-

nir ce malheur, un puiſſant propriétaire n'arrive lui-même avec d'autres ouvriers, moins habiles ſans doute que les premiers, mais plus actifs, & ne faſſe conſolider, ſous ſes ordres abſolus, l'édifice chancelant.

Sages Députés, ne vous laiſſez devancer ni par l'autorité, ni par vos rivaux; hâtez-vous d'uſer de vos précieuſes facultés. Je l'ai déja dit, & je le répete, l'éloquence s'eſt ſuffiſamment fait entendre; c'eſt maintenant à la raiſon à opérer. Tout ſe réunit pour favoriſer votre travail, & la bonté du Souverain, & la popularité de ſes Miniſtres, & l'opinion publique, & le calme de la paix. Les mauvais Patriotes, qui ne ſentent plus que leur foibleſſe en préſence de la Nation aſſemblée, ne deſirent que de vous voir vous déchirer, & leur abandonner enſuite le champ de la diſcorde.

Si les idées que j'ai expoſées dans mon *projet de Cahier pour la Prévôté & la Vicomté de Paris* euſſent été adoptées; ſi au lieu de chercher à lutter contre l'autorité royale, de bons eſprits avoient commencé par arrêter une adreſſe de remerciement à Louis XVI, de ce qu'en acquieſçant à la conſtitution primitive de la France, il

avoit réintégré la Nation dans l'exercice de ſes droits, & reconnu, qu'en elle ſeule réſidoit la faculté de conſentir l'impôt ; ſi en conſéquence de cette reconnoiſſance, qui ſeroit conſolidée par un nouvel Edit, enregiſtré dans la Chambre des Etats, on s'étoit occupé de ſtatuer ſur les dépenſes des Départemens, ſur la meilleure forme de perception, ſur le pouvoir légiſlatif, ſur l'adminiſtration de la juſtice, ſur la liberté individuelle, ſur le retour périodique des Etats, ſur la maniere de les convoquer & de prendre leur avis, combien on ſe ſeroit épargné de peines & de retard, comme on auroit marché rapidement vers le but auquel tendent les vœux de la Nation ! Mais les idées pures & ſimples ne prêtent point à la chaleur des diſputes, aux éloquentes déclamations, les formes compliquées conviennent bien plus à l'intrigue & à l'eſprit de domination.

Malheureuſement, ſi l'on en excepte quelques pays d'Etats, la Nation Françoiſe ne ſait encore ni s'aſſembler, ni délibérer. Les talens modeſtes ne peuvent ſe faire jour à travers la confuſion des voix & les prétentions de l'éloquence. Un étranger qui ſe ſeroit trouvé au milieu de nos Aſſemblées d'élection auroit cru que nous n'é-

tions doués que de la faculté d'articuler des ſons.

Les grands Cultivateurs, les Négocians, les Manufacturiers qui devroient être conſultés, interrogés, dont il faudroit faire reſſortir les inſtructions, ſont retenus dans le ſilence, parce qu'ils n'oſent s'expoſer à la cenſure des Légiſtes & à l'impatience des Orateurs. Combien d'entr'eux, qui n'avoient enviſagé dans leur miſſion que l'heureuſe faculté de concourir au grand œuvre de la juſtice publique, ont déja regreté la diſtinction qui les honore. Plus d'un ſentira bientôt la raiſon de l'indifférence de nos aïeux pour ces députations aujourd'hui ſi enviées, & pourquoi il falloit les contraindre, par des amendes, à remplir un devoir de Citoyen.

Nos Etats-Généraux n'ont été ſi ſouvent infructueux, que parce qu'épuiſés par de vaines diſputes, & de puériles rivalités, le dégoût s'eſt emparé de leurs Membres. Fatigués de leur miſſion, ils ſe ſont hâtés de donner leurs Cahiers, & ſe ſont ſéparés, ſatisfaits d'une réponſe frivole, ſans même inſiſter ſur le ſuccès de leurs demandes.

Que l'expérience, que la connoiſſance de nos fautes paſſées nous éclairent ſur le

préſent : Députés de tous les Ordres, vous que je regarde encore indiſtinctement comme nos défenſeurs & nos appuis, hâtez-vous de faire, & de bien faire, & demeurez enſuite invariables dans vos principes ; qu'un calme majeſtueux ſuccede à l'œuvre de la ſageſſe. Lorſque la raiſon a parlé, ſon ſilence ſemble être encore plus impoſant que ſa parole.